



## Prélèvement rejeté via ma banque vers mon assurance voiture xxxxx

Par **doberman**, le **26/08/2015** à **04:02**

Bonjour,[smile17]

Pouvez-vous svp m'éclairer concernant un prélèvement mensuel du 15 Août 2015 refusé par ma banque ( cause retard de paiement de salaire malgré avoir demandé à mon banquier de passer cet ordre bancaire, ce dernier ne l'a pas honoré!!!).

Etant donné, que ma date d'anniversaire de contrat d'assurance voiture est proche ( le 15 septembre 2015).

Je souhaite etre tenu informé si mon assurance à la possibilité de me résilier? ou autres?

De plus, j'ai un sinistre déclaré non-responsable concernant une griffe sur mon vehicule, l'assurance xxxxxx m'a donnée son accord pour la réparation de celle-ci mais le souci, c'est que le garage m'a donné un rdv le 28 septembre 2015 pour la réparation en carrosserie de celui-ci. L'assurance est elle tenue comme convenu de faire les réparations s'il me résilie?( de plus c'est l'assurance de la partie adverse qui paye)

Bien à vous,

Merci de votre réponse,

Par **chaber**, le **26/08/2015** à **07:14**

bonjour,

[citation]Je souhaite etre tenu informé si mon assurance à la possibilité de me résilier[/citation]Selon le code des assurances vous avez 30 jours de garantie après mise en

demeure par l'assureur.

10 jours après ce délai les garanties sont suspendues puis le contrat est résilié

[citation]L'assurance est elle tenue comme convenu de faire les réparations s'il me résilie?( de plus c'est l'assurance de la partie adverse qui paye) [/citation]le dossier étant en cours l'assureur ne peut se soustraire à ses obligations